



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

MARCHÉ DE NOËL

Samedi 12 décembre 2026

Plan des Arènes de 18 H à 22 H

***Association « Li Générous » - siège social – Hôtel de Ville – Place de l'abbaye
34160 SAINT GENIES DES MOURGUES***

1 – Dates et heures d'ouverture

« Le marché de Noël » organisé par le Comité d'Animation « Li Généreux », représenté par son président, Jérôme WAGNER, se tient le **samedi 12 décembre 2026 à St Geniès des Mourgues**, sur le plan des arènes.

L'heure d'ouverture du marché est fixée à 18 H 00 et l'heure de fermeture à 22 H 00.

A partir de 17 H 30 les véhicules ne seront plus autorisés à pénétrer dans l'enceinte du marché.

Les stands devront être accessibles au public à partir de 18 H 00.

La manifestation est réservée aux artisans, artistes, commerçants qui souhaitent proposer des articles garantissant la qualité du marché.

Aucune autorisation ne sera donnée aux particuliers pour vendre des produits quels qu'ils soient.

2 – Conditions d'admission

Chaque exposant s'engage à tenir son stand durant les plages horaires du marché, étant admis que l'organisateur se réserve le droit de modifier ces horaires en fonction d'impératifs.

Il est interdit

- De garer les véhicules derrière les stands
- De modifier la structure et emplacement des stands.

3 – Inscriptions

Les emplacements sont attribués en fonction des places disponibles, en tenant compte de l'arrivée des demandes.

L'organisateur se réserve le choix exclusif des exposants qui seront retenus.

Le bulletin et l'intégralité des documents demandés sont à retourner au plus tard le 1er décembre 2026. Soit par courrier à Mr WAGNER Jérôme – 186 Plan de la Serpette – 34160 – ST GENIES DES MOURGUES ou par Mail : noeldesgenerous@gmail.com

Les inscriptions ne seront prises en compte qu'à réception du coupon réponse accompagné du présent règlement signé et des documents cités à l'article 6.

Tout dossier incomplet sera refusé.

Après acceptation de leur dossier, et pour garantir leur participation, les exposants retenus recevront une confirmation d'inscription par mail.

4 – Emplacements

L'attribution des stands sera déterminée par l'organisateur de la manifestation.

Les emplacements seront à la disposition des exposants à partir de 16 H 30 jusqu'à 17 H 30.

Chaque exposant est tenu d'apporter son matériel.

L'organisateur assurera la fourniture d'électricité mais chaque exposant devra prévoir ses rallonges ou multiprises, sous réserve de respecter les normes en vigueur.

5 - Tarif

L'emplacement du marché de Noël est de 10 euros sans limitation.

6 - Documents obligatoires à fournir

La photocopie de la carte d'identité (exposant responsable du marché)

- Le coupon d'engagement du présent règlement dûment signé (coupon à la fin du règlement)
- Photocopie de votre inscription à la chambre des métiers ou de votre certificat permettant l'exercice d'une activité ambulante, ou de SIREN ou extrait de Kbis.
- Photocopie assurance civile professionnelle.

7– Responsabilité

Les objets exposés demeurent sous l'entière responsabilité de leur propriétaire. L'organisateur ne pourra en aucun cas être tenu responsable pour des litiges, tels que vols, casses ou autres détériorations.

8– Droit à l'image

Les exposants ne pourront s'opposer à ce qu'il soit pris des prises de vues de leur stand, ni à diffusion de ces vues concernant la communication de cette manifestation.

9– Acceptation du présent règlement

La signature de ce règlement vaut acceptation des conditions du marché de Noël.

L'organisateur fera respecter le présent règlement et se réserve le droit de faire quitter la manifestation, tout exposant qui enfreint ce dernier.



COUPON A RETOURNER

Je soussigné(e).....

.....

Adresse.....

.....

TélEmail

Produits présentés.....

.....

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

Nombre de mètres

point électrique OUI NON

Puissance électrique

Précisez le type équipement électrique : friteuse, food-truck, etc...

Certifie avoir pris connaissance du présent règlement du Marché de Noël, organisé par le comité d'animation « Li Généreux » et m'engage à respecter ce règlement.

Fait àLe

Signature,